

Accueil » Genève » article

Un projet de loi pour former les maîtres en trois ans

Paru le Mardi 02 Septembre 2008

RACHAD ARMANIOS



PRIMAIRE - Le Parti radical a déposé hier un projet de loi pour sortir la formation des enseignants de l'université et la confier à une Haute école pédagogique.

Les radicaux lancent les hostilités au sujet de la formation des enseignants du primaire. Hier, ce parti a déposé un projet de loi demandant la création d'une Haute école pédagogique (HEP) dans laquelle les instituteurs obtiendraient un bachelors. Ainsi, leur formation,

actuellement dispensée à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FAPSE), passerait de cinq à trois ans. Cette initiative, relevée dans la Tribune de Genève de mardi, intervient alors que le chef du Département de l'instruction publique Charles Beer a depuis longtemps évoqué son intention de créer un Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE). Mais les radicaux, lassés d'attendre, prennent les devants pour lancer le débat, confie le député Jacques Follonier. Il s'agit aussi d'éviter au ministre la tentation d'amorcer une réforme sans cadre législatif, poursuit-il. D'ailleurs, Charles Beer a assuré qu'il déposerait son propre texte en octobre. Lequel sera totalement opposé au projet radical. En avril, Charles Beer faisait savoir que l'IUFE se voulait le fruit d'un arbitrage politique: «Il regrouperait la formation des enseignants primaires et secondaires, déléguant - en le gardant sous son autorité - le bachelors pour les enseignants du primaire à la FAPSE, déclarait-il dans nos colonnes. L'Institut intégrerait aussi la formation continue et celle des cadres scolaires. Un bachelors (trois ans, ndlr) permettrait déjà d'enseigner en primaire, ce qui laisse la porte ouverte aux étudiants d'autres cantons. Mais pour être titularisé, il faudrait se spécialiser avec un master (trois ans, ndlr) - approfondissement de l'enseignement généraliste, éducation spécialisée ou encore enseignement des langues.» «Genève est le seul canton à ne pas avoir une HEP, réagit Jacques Follonier. En exigeant un master, on se coupe du vivier d'enseignants d'autres cantons. On ne peut pas harmoniser la scolarité des élèves au niveau national sans harmoniser la formation des enseignants!»

Surtout, «il n'y a pas besoin d'obtenir un master pour apprendre à des enfants à lire, écrire et compter», soutient le radical. En outre, une HEP permettrait de dispenser une formation plus pratique que celle de la FAPSE, jugée trop théorique.

La votation de 2006 ayant abouti au retour des notes en primaire pèse aussi sur le débat. Pour les radicaux, il s'agit de respecter la volonté populaire: les Genevois ne font plus confiance aux pédagogues de la FAPSE, raison pour laquelle il ne faut plus leur confier la formation des enseignants, dit en substance Jacques Follonier. Les radicaux semblent toutefois isolés. Seule l'UDC s'est montrée favorable. A gauche, le socialiste François Thion déclare qu'«il est important que la formation des enseignants reste au sein de l'université» et qu'elle soit à la mesure de la complexité de ce métier. Le député se dit a priori favorable à l'IUFE même s'il «attend de voir ce que sera concrètement le projet du Conseil d'Etat». Même point de vue de la libérale Janine Hagmann: «Enseigner, ce n'est plus simplement faire répéter cinquante fois 'Il fait beau aujourd'hui'. La formation dispensée par la FAPSE - faculté phare au niveau international - est un modèle pour les autres cantons.» Son avis est certes «à la limite extérieure» de son parti, mais ce dernier est en tous cas sûr de ne pas vouloir une HEP plus coûteuse qu'une formation au sein de l'université: «Une HEP ne reçoit pas de subvention fédérale», rappelle la députée.

En attendant que le politique ne décide de leur sort, les aspirants maîtres d'école continuent leur cursus en espérant obtenir une licence après quatre ans. La FAPSE est la seule faculté à ne pas avoir encore basculé sous le système dit de Bologne. |

Commentaires

Votre boîte à outils



Exprimez v

- Tous les articles sur le
- Les vidéos des débats
- L'Agenda du 140ème

Agenda

DÉBAT

«Liberté d'expression et concentration éco

Le Club 44 de la Cha

accueillera un débat

l'évolution du paysage

Lire la suite...

mercredi 24 septemb

club 44, rue de la Ser

La Chaux-de-Fonds

1908-2

Agenda du Courrier

Événements à venir

[Recherche]

[Un projet de loi pour former les maîtres en trois ans](#) | [S'identifier ou créer un nouveau compte](#) | [0 Commentaires](#)

Affichage Par discussions Ordre Le plus ancien d'abord

Les commentaires appartiennent à leur auteur.
Ils ne représentent pas forcément les opinions du *Courrier*.

LE COURRIER

- » [Présentation](#)
- » [L'équipe](#)
- » [Historique](#)
- » [Charte](#)
- » [Statuts NAC](#)
- » [Membres](#)
- » [Ass. lecteurs](#)
- » [Architrave](#)
- » [L'agenda](#)
- » [Contacts](#)
- » [Partenaires](#)
- » [Tarifs annonces](#)

LE COURRIER

- » [Abonnez-vous!](#)
- » [Le coin des abonnés](#)
- » [Nouvelles du Courrier](#)

[Valid XHTML](#) | [Valid CSS](#) | Copyright © NAC | Base Design by [SmallPark](#) | Build by [Olivier Evalet](#) | Fully GPL software